



Feuille de réponses

Veillez suivre les instructions sur la feuille de questions. Pour chaque question, remplissez en entier les cercles qui correspondent à vos réponse(s).

Comment sont prises en compte vos réponses?

Correct = ● Incorrect = ✗ ✓ ⊖



Informations:

Sélectionner la ou les bonne(s) réponse(s) - ne vous fiez pas aux pluriels dans l'énoncé ! - Téléphone interdit. - Documents interdits.

Copie #332247 de l'examen #21076(Référence: 181119-9225-9286-21076)

- 1 A B C D
- 2 A B C
- 3 A B C D
- 4 A B C D E F
- 5 A B C
- 6
- 7
- 8 A B





Feuille de réponses

Veillez suivre les instructions sur la feuille de questions. Pour chaque question, remplissez en entier les cercles qui correspondent à vos réponse(s).

Comment sont prises en compte vos réponses?

Correct = ● Incorrect = ~~⊗~~ ⊗ ⊖



Informations:

Sélectionner la ou les bonne(s) réponse(s) - ne vous fiez pas aux pluriels dans l'énoncé ! - Téléphone interdit. - Documents interdits.

Copie #332247 de l'examen #21076 (Référence: 181119-9225-9286-21076)

6 Citez 4 mentions obligatoires devant figurer sur une réservation préalable ...

7 Pour les taxis en attente de clientèle à la station de taxis de la Rotonde à Aix en Provence, citez les équipements ...



Feuille de questionnaire

Ne pas répondre ici sur la feuille des questions de l'examen! Utilisez la feuille de réponse prévue à cet effet.



Informations: (8 questions)

Sélectionner la ou les bonne(s) réponse(s) - ne vous fiez pas aux pluriels dans l'énoncé ! - Téléphone interdit. - Documents interdits.

Copie #332247 de l'examen #21076 (Référence: 181119-9225-9286-21076)

1 Dans le cadre de la modification des taximètres, de quelle couleur doit être la lettre T ?

(Utilisez le double-clic pour modifier et remplacer par votre contenu)

- A Bleue
- B Noire
- C Jaune
- D Rouge

2 Citez des mentions que les conducteurs taxis ont l'obligation d'afficher dans le véhicule :

- A La liste des animaux acceptés dans le véhicule
- B Les taux horaires en vigueur et leur condition d'application
- C Les montants et les conditions d'application de la prise en charge et des suppléments

3 Pour conduire des clients de l'aéroport Marseille Provence aux arènes d'Arles, j'emprunte successivement les autoroutes suivantes :

- A A7 et A54
- B A8 et A52
- C A55 et A50
- D A7 et A8

4 Le tarif de nuit est applicable :

- A De 19h à 7h seulement les jours de semaine
- B De 19h à 7h les jours de semaine, le dimanche et les jours fériés
- C De 19h à 6h seulement les jours de semaine, le dimanche et les jours fériés
- D Les jours fériés
- E De 19h à 6h seulement les jours de semaine
- F De 18h à 7h

5 A quel moment le taximètre doit-il être mis en fonction ?

- A Au démarrage du véhicule, client à bord, bagages chargés
- B Au démarrage du véhicule, client à bord et bagages chargés, en rajoutant le coût de la prise en charge
- C Au démarrage du véhicule, client à bord, bagages chargés, le compteur affichant initialement la somme de 2.10 €

6 Citez 4 mentions obligatoires devant figurer sur une réservation préalable :

7 Pour les taxis en attente de clientèle à la station de taxis de la Rotonde à Aix en Provence, citez les équipements spéciaux obligatoires :

8 Dans les Bouches-du-Rhône, le terminal de paiement électronique est-il obligatoire dans les taxis ?

- A Non
- B Oui

Informations: Sélectionner la ou les bonne(s) réponse(s)

- ne vous fiez pas aux pluriels dans l'énoncé !
- Téléphone interdit.
- Documents interdits.

Copie d'exam en n° 332247 faisant partie de l'exam n°21076
Reference unique de l'examen: 181119-9225-9286-21076

Exam effectué depuis l'adresse IP en utilisant le login OTP philippe31 / 4226
Commencé le 2018-11-30 10:43:20 et terminé le 2018-12-04 09:27:43

Note : 18/20 (18 points / 20) - 8 questions

Barème: (Barème 4) QRO=4 QCM=2 - Pas de demi-points (G(V),F(T))
(Examen ouvert entre le 19-11-2018)

Légende

Correct

Devait être coché

Faux

1 Dans le cadre de la modification des taximètres, de quelle couleur doit être la lettre T ?
(Utilisez le double-clic pour modifier et remplacer par votre contenu)

- Bleue
- Noire
- Jaune
- Rouge

2 points

2 Citez des mentions que les conducteurs taxis ont l'obligation d'afficher dans le véhicule :

- La liste des animaux acceptés dans le véhicule
- Les taux horaires en vigueur et leur condition d'application
- Les montants et les conditions d'application de la prise en charge et des suppléments

2 points

3 Pour conduire des clients de l'aéroport Marseille Provence aux arènes d'Arles, j'emprunte successivement les autoroutes suivantes :

- A7 et A54
- A8 et A52
- A55 et A50
- A7 et A8

2 points

4 Le tarif de nuit est applicable :

- De 19h à 7h seulement les jours de semaine
- De 19h à 7h les jours de semaine, le dimanche et les jours fériés
- De 19h à 6h seulement les jours de semaine, le dimanche et les jours fériés
- Les jours fériés
- De 19h à 6h seulement les jours de semaine
- De 18h à 7h

1 point

5 A quel moment le taximètre doit-il être mis en fonction ?

- Au démarrage du véhicule, client à bord, bagages chargés
- Au démarrage du véhicule, client à bord et bagages chargés, en rajoutant le coût de la prise en charge
- Au démarrage du véhicule, client à bord, bagages chargés, le compteur affichant initialement la somme de 2.10 €

1 point

6 Citez 4 mentions obligatoires devant figurer sur une réservation préalable :

Date de la Réservation
 Date et Heure de la prise en charge souhaitée par le client
 Nom et coordonnées du client
 Nom ou Dénomination sociale de l'entreprise
 Lieu de prise en charge du client

Indication/Réponse : nom ou dénomination sociale et coordonnées de la société exerçant l'activité d'exploitant de taxis

numéro d'exploitant au RM ou RCS

nom et coordonnées téléphoniques du client sollicitant une prestation de transport

date et heure de la réservation préalable effectuée par le client

date et heure de la prise en charge souhaitées par le client

lieu de prise en charge indiqué par le client

(4 points)

7 Pour les taxis en attente de clientèle à la station de taxis de la Rotonde à Aix en Provence, citez les équipements spéciaux obligatoires :

- 1 Luminaire
- 1 Compteur horokilométrique (TARIMÈTRE)
- 1 Terminal de paiement électronique
- 1 imprimante connectée au TARIMÈTRE
- Plaque Fixe pour le Véhicule arrière droit et gauche.

Indication/Réponse : Dispositif extérieur lumineux, Compteur horokilométrique, Imprimante connectée, Terminal de paiement électronique (TPE), Autocollants de chaque coté du véhicule indiquant le numéro de l'autorisation de stationnement ainsi que son ressort géographique

(4 points)

8 Dans les Bouches-du-Rhône, le terminal de paiement électronique est-il obligatoire dans les taxis ?

Non

Oui

(2 points)